

■ Quelques indicateurs du recouvrement en amélioration

Alors que la fin d'année avait marqué une accalmie, le mois de janvier annonce une amélioration de certains indicateurs du recouvrement. Cependant, cette embellie doit être relativisée car la situation observée début 2013 était très dégradée. En outre, d'autres indicateurs du recouvrement continuent de se détériorer.

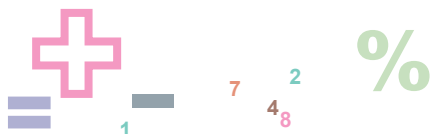
Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés affiche un recul important de 0,46 point à fin janvier 2014 par rapport au 31 janvier 2013. Cette amélioration s'explique une nouvelle fois par une progression du nombre de déclarations remplies dans les temps, ce qui diminue mécaniquement les impayés liés à une absence de déclaration. En mettant de côté cet effet, le recul des impayés est de 0,05 point. Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements augmente de 0,30 point. Les demandes de délais pour cette classe d'entreprises demeurent à un niveau très élevé, avec une hausse annuelle de 11,9 % et une forte hausse trimestrielle de 22,3 %.

L'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés affiche un taux d'impayés en baisse significative par rapport à janvier 2013 (- 0,11 point). Cette amélioration touche aussi bien les entreprises de plus de 250 salariés que celles comprises entre 10 et 249 salariés (- 0,08 point). Cette accalmie pour cette dernière tranche d'effectif ne se retrouve cependant pas dans l'indicateur de ponctualité des paiements puisque ce dernier est en baisse de 0,91 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés, les demandes de délais sont toujours en augmentation, mais on observe un léger tassement par rapport au mois dernier avec une hausse annuelle de 7,5 %, et ce malgré une forte hausse trimestrielle de 12,5 %.

Chiffre du mois

154 373

cotisants ont été reçus en 2013 dans les 9 centres d'accueil de l'Urssaf Ile-de-France



Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin janvier 2014

Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat	+ 0,30 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,46 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	+ 11,9 %

Entreprises + 9 salariés

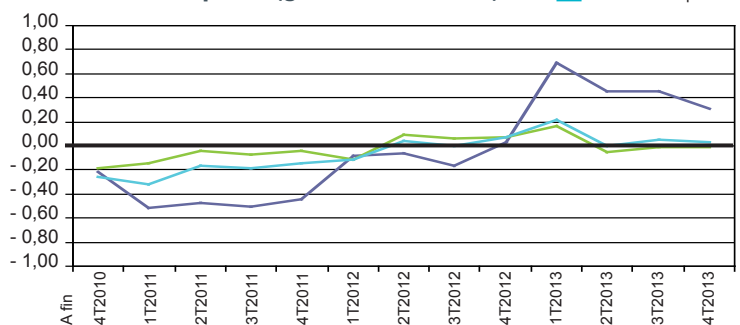
Taux de couverture immédiat *	- 0,91 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,11 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	+ 7,5 %

* hors entreprises de plus de 250 salariés

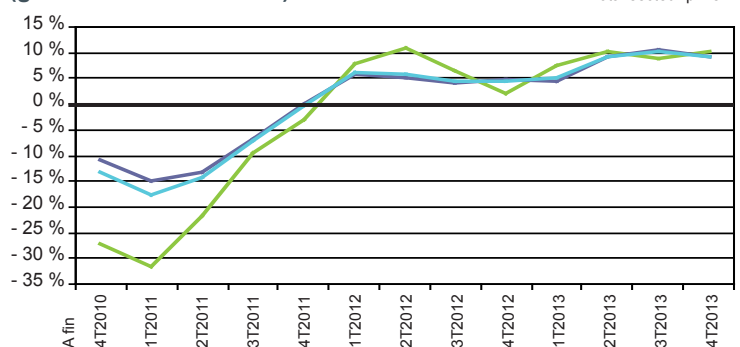
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



■ La distorsion de la structure des embauches se poursuit

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) progresse de 2,4 % sur la totalité de l'année 2013 par rapport à l'année 2012. Sur les trois derniers mois de 2013, comparés aux trois mêmes mois de 2012, le nombre de DPAE augmente moins vite (+ 1,8 %). Les contrats évoluent toujours de manière différenciée. Ainsi les CDI, accusent toujours un fort recul de 6,6 % sur un an (- 7,0 % sur les trois derniers mois). Le mouvement est moins important pour les CDD de plus d'un mois (- 1,2 %), alors que, dans le même temps, les CDD de moins d'un mois continuent leur progression (+ 5,2 % sur un an). Ces évolutions ont pour conséquence de modifier fortement la structure des embauches. Sur un an, les CDI représentent uniquement 15,2 % des DPAE (- 1,5 point sur un an). Dans le même temps les CDD courts représentent un peu moins des ¾ des embauches (72,5 %, en hausse de 1,9 point sur un an).

■ L'emploi stagne en Ile-de-France pour le deuxième trimestre consécutif

Au 3^e trimestre 2013, l'emploi salarié en Ile-de-France stagne par rapport au trimestre précédent. En effet, seulement 1 500 emplois nets ont été créés. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche un déficit de 2 200 salariés. L'emploi régional poursuit cependant sa résistance alors que le niveau d'emploi national continue de baisser (- 0,1 % sur un trimestre et - 0,6 % sur un an).

Dans un contexte d'inflation réduite, la masse salariale progresse de manière peu dynamique. Elle augmente de 1,5 % sur un an, soit une progression plus rapide que celle observée au niveau national (+ 1,2 %). La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) est en hausse de 1,5 %. Le SMPT francilien s'établit à 3 129 € brut.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2013, elle a collecté 100 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin décembre 2013

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,4 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 1,8 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	- 6,6 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	15,2 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	- 1,2 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,3 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 5,2 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	72,5 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 037 522

Évolution annuelle à fin septembre 2013

Effectifs salariés	+ 0,0 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,5 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 516 532

Évolution annuelle du 3^e trimestre 2013

Assiette salariale	+ 1,5 %
--------------------	---------

Évolution du nombre de DPAE hors Intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

